Accusé de réception en préfecture
067-200067783-20260428-20260428D2J-DE
Date de télétransmission : 05/05/2026
Date de réception préfecture : 05/05/2026

Département du Bas-Rhin

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~~

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 avril 2026

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 58
suppléant : 1

Secrétaire de séance : M. A. BAUER

Sous la présidence de M. F. ENSMINGER

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. F. STAATH, Mme D. HAMM, M. P. DONMEZBAS, Mme L. DORN, M. C. KILIAN, Mme V. LAFORGUE, M. P. MICHEL, Mme S. LANDOLT , MM. D. ETTER, F. ENSMINGER, Mmes H. GRAN, S. GANGLOFF, MM. E. WAGNER, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mme F. BRACH, M. P ESCHENBRENNER, Mme E. MATHIS, M. J.-M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, M. M. DANNER, Mme S. SCHNELL, MM. G. THIRIET, J.-M. BALTZER, C. WINDSTEIN, Y. KLEIN, P. GANGLOFF, A. DANNER, R. SCHMITT, D. VOGT, Mme M.-C. PESCE GOETZMANN, MM. J.-M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. M. MAGNANI, F. VOGLER, C. FAUTH, L. WALTER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, Y. BALTZER, A. BAUER, D. GANGLOFF - Suppléant - , M. KRAPFENBAUER, M. OSTER, P. KOEHLER, J.-C. BERRON, R. LETSCHER, Q. BREFI, J. LEFEVRE, C. EICHWALD, Mme V. DA SILVA ADRIANO, MM. F. SCHILL, C. DORSCHNER, Mme C. DOERFLINGER, MM. S. CUNRATH, J.-M. REICHHART.

EXCUSES : MM. G. REUTENAUER et B. KRIEGER.

Délibération n°2J : Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre au Comité de Massif des Vosges

Rapporteur : M. F. ENSMINGER

Vu les articles L2121-33 et L5211-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la Loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne,

Vu la Loi n° 2016-1888 du 28 décembre 2016 de modernisation, de développement et de protection des territoires de montagne,

Vu le décret n°2017-755 du 3 mai 2017 relatif à la composition et au fonctionnement des comités pour le développement, l'aménagement et la protection du massif des Alpes, du Massif central, du massif du Jura, du massif des Pyrénées et du massif des Vosges,

Vu les propositions du Président,

Vu la décision du Conseil communautaire, prise à l'unanimité, de ne pas voter à bulletin secret,

Le Conseil, après en avoir délibéré, DESIGNE, à l'unanimité, comme représentants de la Communauté de Communes de Hanau-La Petite Pierre au Comité de Massif des Vosges :

- Titulaire : M. Jean-Claude BERRON
- Suppléant : M. Claude EICHWALD

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,

Alexandre BAUER
Secrétaire de séance

Fabrice ENSMINGER
Président